

30 janvier 2014 15h00 salle F629

Présents : F. Averseng, S. Barboux, F. Blanchard, L. Bonhomme, C. Botuha, N. Capron, M. Chamaillard, C. Colonna, L. Dechoux, L. Fensterbank, J. Gatien, C. Gervais, P. Gredin, V. Herledan, N. Hachani, M. Jardat, K. Le Guen, C. Maitre, C. Mansuy, V. Mansuy, A. Pailleret, H. Pernot, B. Rousseau, C. Roux, C. Sayag, S. Thorimbert, E.L. Zins.

Absents excusés : J. Dutilly, B. Hasenknopf, G. Lhomme, I. Pellerin, C. Pilot, G. Poli, S. Rochut.

1) Approbation du dernier PV

Le PV du dernier conseil de département du 24 juin 2013 est approuvé à l'unanimité.

H. Pernot ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux élus du Conseil de Département.

2) Accueil et présentation des nouveaux élus : la nouvelle composition de l'EFU

H. Pernot rappelle l'article 6 des Statuts du Département de licence concernant la composition du Conseil de Département (annexe 1).

Elle communique **les résultats des élections qui ont eu lieu le 28 novembre 2013** pour renouveler les membres du Conseil (annexe 2) et **présente les nouveaux venus et leurs fonctions dans l'EFU.**

Virginie Mansuy, élue sur la liste du collège B, sera la nouvelle correspondante Licence Professionnelle.

Christel Gervais, élue sur la liste du collège A, assurera une mission d'appui aux étudiants dans le domaine des stages.

Serge Thorimbert, élu sur la liste des A également, prendra en charge les relations avec le Master.

La composition et les missions de la nouvelle EFU sont présentées en annexe 3.

3) Vote de confiance pour la poursuite de la mission de la Directrice et nomination de la Directrice adjointe

H. Pernot rappelle l'article 5 des Statuts du Département de licence traitant de la direction du département (annexe 4) et demande que le conseil de département vote sur 2 points :

- le renouvellement de la confiance accordée à la directrice dans la poursuite de ses missions

- la nomination de B. Rousseau comme directrice adjointe.

Le Conseil de Département renouvelle son soutien à la Directrice et approuve la nomination de Brigitte Rousseau au poste de Directrice Adjointe à l'unanimité des votants.

4) Les changements de responsabilités d'UE

Le remplacement de G. Lhomme par **S. Thorimbert comme responsable de L'UE LC303** est proposé au Conseil de Département qui approuve ce changement de responsabilité.

5) Mise en place de la maquette

La nouvelle maquette de Licence 2^{ème} année va entrer en vigueur à la rentrée universitaire 2014, et en 2015 pour la Licence 3^{ème} année.

Derniers changements et structure définitive

H. Pernot présente le contenu des enseignements de la Licence mono-disciplinaire (annexe 5).

En ce qui concerne la licence bi-disciplinaire (majeure Chimie-mineure Autre), il est prévu d'adapter la proposition de majeure-mineure faite à l'AERES rappelée en annexes 6 et 7 au portail de L1 suivi.

En effet, les étudiants venant de BGC n'auront, en arrivant en L2, suivi que 3 ECTS de Physique, tandis que ceux venant de CPGI, 15 ECTS.

Les étudiants venant de BGC

Ces étudiants, n'ayant suivi que 3 ECTS de Physique en L1, H. Pernot propose de **remplacer l'UE de CGS par une UE obligatoire de physique à 3 ECTS**. Ils suivront également une UE de mathématiques à 3 ECTS.

Elle propose également que **l'UE de polymères en L3 soit rendue obligatoire** car cet enseignement fait partie des UE du tronc commun de première année du Master Chimie de l'UPMC.

Le Conseil de département approuve ces choix.

Les étudiants venant de PCGI

Le choix de placer obligatoirement l'UE de Polymères en L3 est également approuvé par le Conseil de Département.

H. Pernot rappelle que l'on a décidé **d'accepter en mineure tous les étudiants suivant la majeure Physique** (étudiants se destinant aux concours d'enseignement).

H. Pernot a invité au Conseil N. Capron, actuellement responsable des UE de mathématiques en L2, afin de parler des enseignements de mathématiques en L2 nouvelle maquette.

En mineure physique, les étudiants auront déjà suivi beaucoup d'enseignement en mathématiques en L1 et H. Pernot demande au Conseil et à N. Capron s'il ne serait pas judicieux de leur proposer une UE de TP en chimie analytique à 3 ECTS.

Après discussion, le Conseil décide de **remplacer la CGS par cette UE de TP de Chimie analytique** et de laisser en suspens la question de la seconde UE. En fonction des discussions avec les Physiciens, on leur proposera soit des mathématiques si l'on juge qu'ils n'en n'ont pas assez suivi en L1, soit la programmation scientifique.

Les doubles majeures

H. Pernot revient ensuite sur les mineures et surmineures présentées dans l'annexe 7. Il a été décidé que **le terme « Mineure-Surmineure » ne sera plus utilisé, on parlera désormais de « double majeure »**.

Les contenus des 3 doubles majeures, Physique-Chimie, Géosciences-Chimie et Sciences du Vivant-Chimie, figés par le Département de Chimie en concertation avec les autres mentions, sont présentées en annexe 8. Des discussions sont encore en cours avec la mention Géosciences pour prévoir un programme plus adapté aux étudiants qui viendront essentiellement de BGC.

Les discussions se sont poursuivies suite au Conseil de Département pour arriver à une proposition définitive, approuvée électroniquement par le Conseil et jointe à ce compte-rendu.

La mise en place du L2

Le calendrier universitaire comprendra **au moins 12 semaines pleines d'enseignement**, les deux-tiers seront consacrés aux enseignements de majeure sur les trois premiers jours de la semaine et le tiers restant aux enseignements de mineure sur les deux derniers jours de la semaine.

La **décision de répéter les cours d'un semestre sur l'autre pour la plupart des UE proposées** a été prise afin de désengorger les plateformes de TP ; l'annexe 9 présente les UE qui seront répétées et celles qui ne le seront pas.

De ce fait, la promotion des Chimistes sera divisée en 2 :

- La promotion A : Monodisciplinaire et Majeure Chimie
- La promotion B : Monodisciplinaire, Mineure Chimie et Surmineure

H. Pernot présente le déroulement de l'année sur les deux périodes dans l'annexe 10.

En ce qui concerne la licence troisième année, la nouvelle maquette sera mise en œuvre à la rentrée 2015, quelques modifications vont devoir néanmoins être mises place lors de l'année de transition 2014-2015.

Pour désengorger le département des langues en seconde période, **il a été décidé de placer l'UE de langue en première période, en conséquence, les UE LC355 et LC353, actuellement proposées en première période, seront répétées sur les deux semestres.**

Pendant l'année de transition, se pose également la **question de l'UE d'OIP** qui, avec la nouvelle maquette, sera dispensée en L2 et en L3.

La vice-présidence a informé les mentions qu'elles avaient la possibilité de ne pas la proposer en L3 l'année prochaine ou d'étudier la possibilité de la dispenser en amphithéâtre.

C. Maitre est actuellement en discussion avec les biologistes (plus de 800 étudiants en L3) pour trouver avec eux une solution.

Enfin, H. Pernot rappelle les propositions, sorties des discussions entre les mentions et la Vice-Présidence Formation, qui vont être soumises au prochain Conseil d'Administration de l'Université (annexe 11).

En ce qui concerne les critères d'entrée en L2 Double-Majeure (validation de la L1 et des 2 UE à 9 ECTS), elle soumet au Conseil la position de l'EFU d'imposer des **critères peu restrictifs afin de favoriser l'accès à ces parcours à l'ensemble des étudiants**, quitte à ce que ces critères soient durcis pour l'entrée en L3.

Les dossiers seront étudiés par une commission d'étude qui devra prendre en compte notre capacité d'accueil et ne pourra donc sélectionner que les meilleurs dossiers.

En ce qui concerne les conditions de validation des doubles diplômes, les étudiants seront dans l'obligation de choisir un diplôme principal à 30 ECTS avec possibilité de compensation.

Pour obtenir deux diplômes, ils devront obtenir la moyenne de 10/20 aux UE de Chimie et aux UE de l'autre mention sur l'année de L3.

Projection des effectifs

Afin de prévoir les effectifs en L2, un sondage a été effectué auprès des étudiants de L1 qui n'a obtenu que 35% de taux de réponse dont 20% d'étudiants indécis.

H. Pernot a donc multiplié les chiffres par 3 et divisé par 2 (taux de réussite estimé à 50 %) afin de faire une prévision présentée dans l'annexe 12.

Les départements de formation ont obtenu le **droit d'afficher une capacité d'accueil en Mineure** qui sera communiquée, dans les prochaines semaines, à la vice-présidence Formation.

6) Budget 2013 et proposition de répartition 2014

H. Pernot fait le bilan des dernières dépenses 2013 (annexe 13) et rappelle que le pluriannuel a permis d'acheter l'infrarouge pour la plateforme de Chimie Organique.

Elle rappelle également que le Département a demandé au **pluriannuel 2014, le financement d'un GC-MS pour la plateforme de Chimie Analytique**. E.L. Zins annonce que ce besoin est urgent car l'appareil ne fonctionne désormais plus.

Elle annonce que le département a obtenu **109.000€ de dotation pour 2014** (montant un peu supérieur à celui de l'année passée mais bien loin du montant demandé).

Elle propose de réserver la somme dépensée pour les achats mutualisés en 2013, soit 12.000 € ainsi que les 3.000 € alloués à la mobilité internationale des étudiants, même si, sur ce dernier sujet, une réflexion devra être menée afin de mettre en place une politique d'encouragement de la mobilité.

Ainsi, si l'on met une somme à la répartition un peu plus importante que l'année dernière, soit 70.000 €, il resterait 24.000 € pour l'achat d'équipements.

Le Conseil de Département approuve de mettre cette somme de 70.000 € à la répartition.

Se pose néanmoins la question de la **prévision des dépenses nécessaires à la mise en place de la nouvelle maquette de L2 en septembre 2014**.

Elle propose de ne pas mettre la somme totale à la répartition pour le moment et de **garder un tiers de cette somme, soit 25.000 €**, afin de procéder à une nouvelle répartition lorsque l'on connaîtra précisément le nombre de groupes et que toutes les nouvelles UE seront rattachées aux plateformes.

Enfin, pour monter les expériences des 2 grosses UE de TP prévues dans la nouvelle maquette, les plateformes risquent d'avoir des besoins importants.

Ainsi, H. Pernot demande aux plateformes de nous faire parvenir très vite des demandes exceptionnelles de gros équipements avec devis.

La séance est levée à 17h30.

ANNEXE 1

Composition du conseil

Article 6 – Composition du Conseil du département

Le Conseil est composé de 14 membres dont 12 sont élus.

2 membres de droit :

Le Directeur ou le Directeur adjoint en cas d'empêchement

Le Directeur de l'UFR concernée ou son représentant en cas d'empêchement

12 représentants élus :

4 enseignants-chercheurs de rang A et assimilés

4 enseignants-chercheurs de rang B et assimilés

2 IATOS de la mention

2 étudiants de la mention

Conseil de Département du 30 Janvier 2014

ANNEXE 2

RESULTATS DES ELECTIONS DU 28/11/2013

Composition du conseil (Elections du 28/11/13)

Membres A : Marie JARDAT
Serge Thorimbert
Giovanni Poli
Christel GERVAIS-STARY

Personnel IATOS : Carole PILOT
Jessica DUTILLY

Membres B : Virginie HERLEDAN
Virginie MOURIES-MANSUY
Christelle MANSUY
Catherine MAITRE

Etudiants : Nelson JARDINE
Guillaume DECLERCQ (supp)
Nour HACHANI
Axelle STORA (supp)

Conseil de Département du 30 Janvier 2014

ANNEXE 3

COMPOSITION EFU LICENCE CHIMIE

Responsables de Parcours :

L2 Chimie	Virginie Herledan
L3 Chimie	Brigitte Rousseau
L2 et L3 PC	Sylvie Barboux
L2 CB	Candica Botuha
L3 CB	Christelle Mansuy
Correspondant LPro	Virginie Mansuy

Responsables de missions d'appui aux étudiants

Relations avec l'étranger	Giovanni Poli
Mobilité internationale	Emmanuelle Sachon
Orientation, IP	Catherine Maitre
Stages	Christel Gervais
Evaluations L2	Roba Moumné
Evaluations L3	Candice Botuha
Communication et site web	Frédéric Averseng

Chargés des relations avec d'autres départements

L1	Marie Jardat
Licence de Physique	Ludovic Jullien
Licence SDV	Philippe Karoyan
Master	Serge Thorimbert
Chimie de l'ENS	Jean-Bernard Baudin

ANNEXE 4

Direction du département

Article 5 – Le Directeur et le Directeur adjoint

Le Département est dirigé par un Directeur, nommé par le Président de l'Université parmi les enseignants-chercheurs de l'UPMC membres du collège électoral de la Licence de Chimie (cf. article 8 des présents statuts), sur proposition du conseil du Département après avis du conseil de l'UFR 926. Il est nommé pour 4 ans et ne peut exercer plus de deux mandats successifs. Il préside le conseil du Département.

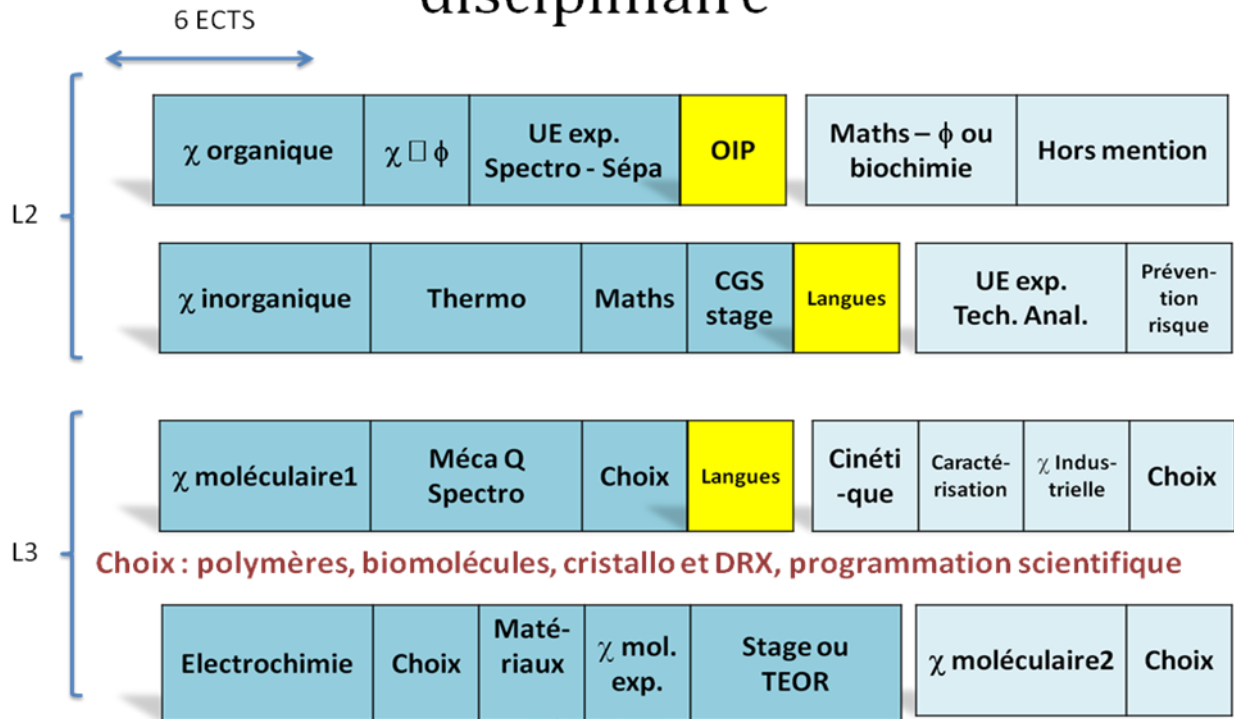
Un Directeur adjoint du Département est nommé pour 4 ans par le Président de l'Université parmi les enseignants-chercheurs de l'UPMC membres du collège électoral de la Licence de Chimie (cf. article 8 des présents statuts), sur proposition du Directeur du Département et après avis du conseil de ce dernier ainsi que du Conseil de l'UFR 926.

Un même enseignant-chercheur ne peut être Directeur (ou Directeur adjoint) que d'un seul département d'enseignement.

Conseil de Département du 30 Janvier 2014

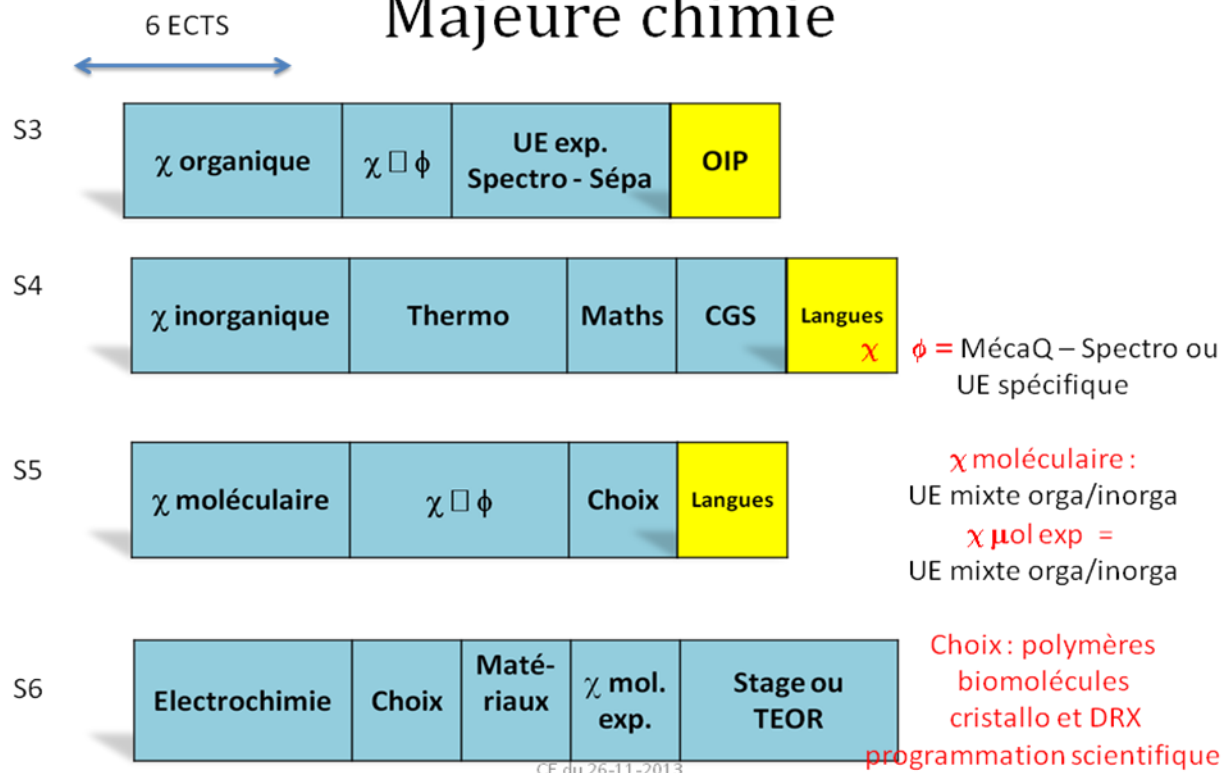
ANNEXE 5

Schéma Licence Mono-disciplinaire



ANNEXE 6

Schéma AERES Licence Bi-disciplinaire Majeure chimie



CE du 26-11-2013

ANNEXE 7

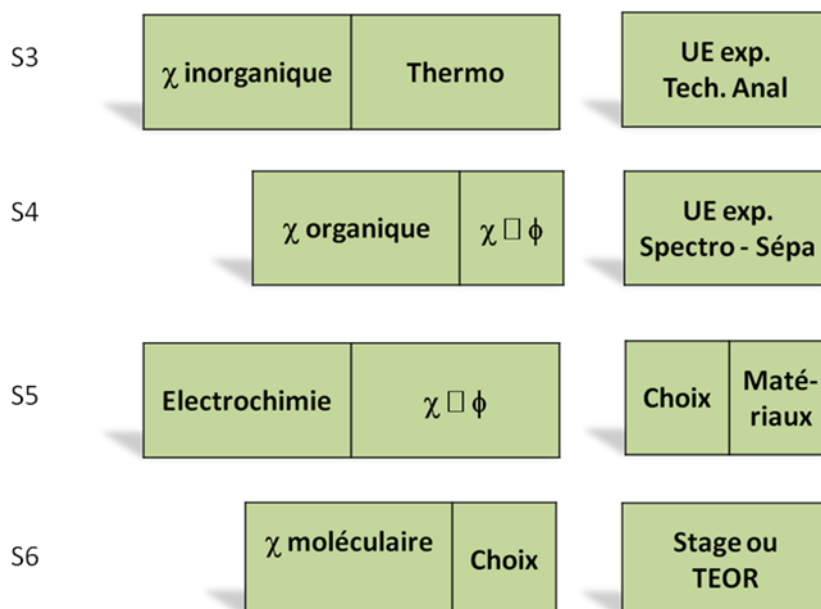
Mineure et surmineure chimie

χ ϕ = MécaQ – Spectro ou
UE spécifique

χ moléculaire:
UE mixte orga/inorga

χ μ ol exp =
UE mixte orga/inorga/géné

Choix : polymères
biomolécules
cristallo et DRX
programmation scientifique



CE du 26-11-2013

ANNEXE 8

DOUBLE MAJEURE PHYSIQUE-CHIMIE

Maths	Phys. Mouvement		OIP	Inorga	Thermo	Tech. Anal.	
Maths	Ondes	Electromag 1	L	Orga	$\chi-\phi$	Spectro sépa	
Maths	Micro – Macro	Phys. Exp.	L	Electrochimie	Méca Q Spectro	Choix	Mat
Electromag 2		Projet Exp	Phys. Q	χ moléculaire	Choix	Stage TEOR	

DOUBLE MAJEURE GEOSCIENCES-CHIMIE

Maths 1	MinPétrMag		Terrain	OIP	Inorga	Thermo	Tech. Anal.	
Tecto	Géophys.	Paléo	Bases Sédim	L	Orga	$\chi-\phi$	Spectro sépa	
Géo dyn	Géo-chimie	Envir Sédim	Terrain	L	Electrochimie	Méca Q Spectro	Choix	Mat
Maths 2	Hydro	Projet Exp	Pétr. Mtm	Terrain	χ Moléculaire	Choix	Stage TEOR	

DOUBLE MAJEURE SDV-CHIMIE

Orga	$\chi-\phi$	Spectro - Sépa	OIP	Biologie animale	Génétique	Biochimie	Ecologie	Bio Compl
Inorga	Thermo	Maths – Phys		L	Physiologie	Bio Compl	Bio cell et dev	
Moléculaire	$\chi-\phi$	Choix	L	Neuro Physio	Microbio	Bioch	Immuno	Bio compl
Electrochimie	TP mol	Stage TEOR	Matériaux	Polym	Génétique Bio mol	Eco	Biologie animale	

ANNEXE 9

Mise en place du L2

Répétitions des UE sur les deux périodes :

- Structure et réactivité en chimie organique
- Structure et réactivité en chimie inorganique
- Thermodynamique appliquée à la chimie
- Liaisons intramoléculaires et réactivité ($\chi - \phi$)
- Spectroscopies et séparations
- Techniques analytiques
- Outils et méthodes mathématiques

UE non répétées :

- Soutien en maths – physique ou biochimie
- Prévention du risque chimique
- OIP
- Langues

AG du 15-11-2013

ANNEXE 10

Mise en place du L2 – Période 1



Cours Lundi, Mardi Mercredi



Cours Jeudi, Vendredi

Promotion A monodisciplinaire + Majeure chimie

χ organique	$\chi \square \phi$	UE exp. Spectro - Sépa	OIP	Maths – ϕ ou biochimie	Hors mention
------------------	---------------------	---------------------------	-----	--------------------------------	--------------

Promotion B monodisciplinaire + mineure chimie + **surmineure**

χ inorganique	Thermo	Maths	OIP	Maths – ϕ ou biochimie	UE exp. Tech. Anal
--------------------	--------	-------	-----	--------------------------------	-------------------------------

AG du 15-11-2013

Mise en place du L2 – Période 2



Cours Lundi, Mardi Mercredi



Cours Jeudi, Vendredi

Promotion A monodisciplinaire + Majeure chimie

χ inorganique	Thermo	Maths	CGS stage	Langues	UE exp. Tech. Anal.	Préven- tion risque
--------------------	--------	-------	--------------	---------	------------------------	---------------------------

Promotion B monodisciplinaire + mineure chimie + surmineure

χ organique	UE exp. Spectro - Sépa	$\chi \square \phi$	CGS stage	Langues	Hors mention	Préven- tion risque
------------------	-----------------------------------	---------------------	--------------	---------	--------------	---------------------------

AG du 15-11-2013

ANNEXE 11

Propositions soumises au CA

- ✓ **Calendrier sur douze semaines pleine garanties**
- ✓ **Capacité d'accueil en mineure affichées**
- ✓ **Accès aux doubles majeures en L2 :**
 - Avoir validé le L1 et les 2 UE à 9 ECTS**
 - Commission d'étude des dossiers**

- ✓ **Conditions de validation des doubles diplômes**
 - 1^{er} diplôme : compensation sur 30 ECTS**
 - 2^{ème} diplôme : 10/20 sur chaque bloc disciplinaire (S5 + S6)**

- ✓ **Ouverture de la Licence monodisciplinaire à 36 ECTS**
 - différée**

AG du 15-11-2013

ANNEXE 12

Projection des effectifs L2

Projections à partir de 35 % de taux de réponses Taux de réussite en L1 estimé à 50 %						Indécis
Majeure chimie	Complément Chimie	Min. phys.	Min. bio	Min. géol.	Min. autre	30
90	24	14	13	0	6	
Mineure Chimie						
100		13	80	7	0	

Maj. chimie	2	Mono-disc.
	4	Mono-redoublants
	1	Bi-disc.
	1	extérieurs
Min. chimie	2	Min.
Dbles Maj	1	Bi-Maj. Phys et géol
	1	Bi-Maj. bio

ANNEXE 13

Bilan budget 2013

Dotation : 105 000 €

Répartition : 65 800€

Dépenses mutualisées : 14 321 €

Equipement : 19 627 €

Restait : 5252 €

Suppléments plateforme :

Orga : 1 142 €

Polym : 735 €

Achats EFU :

Ordinateur : 1 500 €

Reprographie (LXC3A) : 612

Achat anticipé réunions étudiants : 700 €

Achat anticipé fournitures : 500 €

Conseil de Département du 30 Janvier 2014

ANNEXE SUPPLEMENTAIRE

PROPOSITION DEFINITIVE

DOUBLE MAJEURE GEOSCIENCES-CHIMIE

Cf. page 2

Double Majeure Géosciences - Chimie

Bases Quanti.1 Cartogr./SIG		MinPétr.Mag.		Terrain1	OIP	Relation structure – propriétés en chimie inorganique		Thermodynamique appliquée à la chimie		Techniques analytiques		
Tecto	Géophys. Océan-Atm-Climat		Paléontologie Hist. Terre		Sédim	Anglais	Relation structure – propriétés en chimie organique		Liaisons Intra- moléculaires et réactivité		Spectroscopies et Séparation	
Géodyn	Géochimie		Envts Sédim	Terrain2	Anglais	Electrochimie		Matériaux inorganiques: Synthèses, propriétés, cristallographie et diffraction		Introduction aux polymères		Initiation à la programmatio n scientifique
Bases Quanti. 2 Physique Terre		Hydro	Projet Exp		Pétr. Mtm	Terrain3	Chimie moléculaire		spectroscopies atomiques et moléculaires		Stage ou Travail Encadré d'Ouverture sur la Recherche	

11-02-2014